



2AUh : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat

1AUm : Zone à urbaniser mixte habitat / économie

1AUco : Zone à urbaniser à vocation commerciale

1AUec : Zone à urbaniser à vocation économique

2AUec : Zone à urbaniser à vocation économique

Ac : Secteur agricole concerné par l'exploitation de carrières

Aeq : Secteur agricole concerné par la présence d'équipements

Nc : Secteur naturel concerné par l'exploitation de carrières

Nzh : Secteur naturel concerné par des Zones à Dominante Humide

Neq : Secteur naturel d'équipements publics

Nm : Secteur naturel lié au tourisme de mémoire

A : Zone agricole

Ap : Secteur agricole protégé

NI : Secteur naturel de loisirs

du SDAGE Artois-Picardie

N : Zone naturelle



